



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E109772

VALABLE JUSQU'AU 15/09/2027

ÉDITÉ LE

24/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/10/2007

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 12/07/2024
6 000

Raison sociale : HOME ENERGY

3 AVENUE DES FONDERIES DE PONT A MOUSSON
89100 SAINT-DENIS-LES-SENS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SENS 2007B00204

Siret : 500 592 662 00042

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 00 32112 02

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 12440000/001 633250/8

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1244000 / 001 633250/8

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 03 86 65 68 51

Fax : 03 86 95 40 44

Portable : 06 64 70 41 01

Site Internet : <https://www.home-energy-sens.fr/>

E-mail : secretariat@homeenergy.fr

Responsabilité légale :

LEMAITRE INVEST (898 236 401) / LEMAITRE ALEXANDRE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	16/09/2023
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	16/09/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	16/05/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	16/05/2024
o Isolation des combles perdus	12/09/2022
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.